



9, Rue du Tremblay
38130 ECHIROLLES
☎ 04 38 49 00 86
✉ batpi@batpi.com
<http://www.batpi.com>

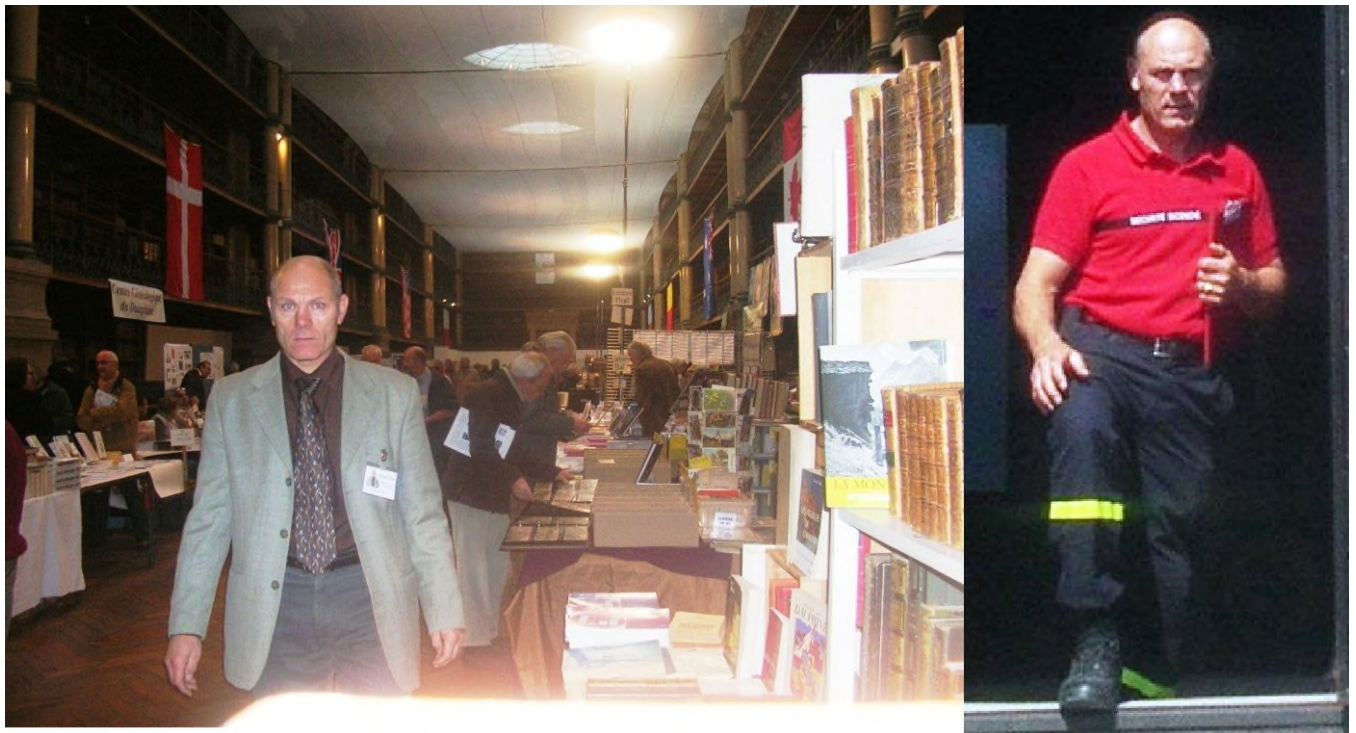


Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

Centre de formation BATPI

Formation professionnelle

Chef du Service de Sécurité Incendie Chargé de sécurité & SSIAP 3



Devenez Chef de service SSIAP 3 et exercez le métier dont vous rêvez !

Avec une formation de SSIAP3 complète, innovante et reconnue, vous serez conseiller(ère) en sécurité auprès de votre chef d'établissement, votre employeur ou vos clients.

Plus qu'une simple formation en sécurité incendie, la dimension de conseil qui s'inscrit dans ce programme de formation à la gestion sécuritaire des ERP* et IGH* permet la prise en charge de toutes les étapes d'un projet de la construction d'un nouvelle établissement à l'entretien et à la gestion d'un établissement existant (du brief client à la réception du chantier).

Coordination SSI - Notice technique de Sécurité Incendie et d'Accessibilité - Organisme de formation

SARL au capital de 15 300 € RC Grenoble 453 739 328 Siret : 453 739 328 000 38 N° TVA intracommunautaire FR21453739328
N° de déclaration d'activité 82380391538 du 31/03/2006 Organisme de formation déclaré sous le n°82380391538
Agréé par le service interministériel de la Défense et la Protection Civile par arrêté n°2015 sous le numéro 38-0005



9, Rue du Tremblay
38130 ECHIROLLES
☎ 04 38 49 00 86
✉ batpi@batpi.com
<http://www.batpi.com>



Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

SOMMAIRE

**Chef du Service de Sécurité Incendie
Chargé de sécurité & SSIAP 3**

INFORMATIONS PRATIQUES	3
PROGRAMME DE FORMATION.....	4
DECOUVRIR LES SPECIALISATIONS.....	5
LES PLUS BATPI.....	7
AVIS STAGIAIRES.....	8
FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ).....	9

Coordination SSI - Notice technique de Sécurité Incendie et d'Accessibilité - Organisme de formation

SARL au capital de 15 300 € RC Grenoble 453 739 328 Siret : 453 739 328 000 38 N° TVA intracommunautaire FR21453739328
N° de déclaration d'activité 82380391538 du 31/03/2006 Organisme de formation déclaré sous le n°82380391538
Agréé par le service interministériel de la Défense et la Protection Civile par arrêté n°2015 sous le numéro 38-0005



9, Rue du Tremblay
38130 ECHIROLLES
☎ 04 38 49 00 86
✉ batpi@batpi.com
<http://www.batpi.com>



Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée (sans spécialisation)

6 semaines – 30 jours
216 H de cours

Du lundi au vendredi
De 08H30 à 17H30

Spécialisations proposées

- Coordinateur SSI
- Mandataire sécurité en IGH
- Responsable Unique Sécurité RUS ou DUS

Public visé

Postulant chef de service en sécurité incendie en ERP ou IGH

Modalités d'inscription

Nous contacter pour toute demande de devis

Objectif de formation

Dispenser les compétences professionnelles fondamentales et des connaissances réglementaires et managériales nécessaires afin de pouvoir diriger un service de sécurité qui sera chargé d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements .

Conseiller auprès d'un chef d'établissement recevant du public (ERP) ou/et des immeubles de grande hauteur (IGH), d'une clientèle de professionnels (constructeur, architecte et exploitant).

Pré-requis

- Titulaire SSIAP2 ou équivalent délivré avant le 31/12/2005 et justifier de la fonction durant 3 ans, par attestation employeur ou présentation du contrat de travail, ou avoir diplôme de niveau 4
- AFPS ou PSC1, de moins de deux ans ; SST ou PSE1 en cours de validité
- Bases informatiques (Word, Excel et navigation sur internet fluides)

Démarche pédagogique

- **Transmettre des compétences métiers** : grâce à des intervenants professionnels, passionnés et expérimentés
- **Expérimenter par la mise en pratique** : avec de nombreuses études de cas et jeu de rôle
- **Evaluer les compétences transmises** : en mettant en place des évaluations régulières et un projet final d'examen
- **Respecter nos engagements envers les OPCA** : en veillant à la présence des stagiaires et en transmettant les feuilles d'émargements
- **Créer un soutien** : en développant un suivi et des actions dédiées aux anciens stagiaires

Outils pédagogiques

Ordinateurs, logiciels, documentations technique, tableau et plan interactif, matériel de travail, tests d'évaluations et support de cours, SSI de catégorie A, alarme typ1, désenfumage (volets, baie de transfère, coffret de relayage), compartimentage asservi (clapets CF à réarmement manuel et motorisé, portes)...

Profils des formateurs

Professionnels expérimentés et en activité : chargé de sécurité, préventionniste, coordinateur SSI, architectes...

Principaux acquis de fin de formation

- Capacité à encadrer et diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un ERP ou un IGH
- Capacité à gérer le budget du service
- Capacité à établir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours,

Durées et coûts

Formations	Durée	Coût
Chef du service de sécurité SSIAP3	216H	4200 €
Chef du service de sécurité SSIAP3 avec une spécialisation Co SSI	249H	6182 €
Chef du service de sécurité SSIAP3 avec une spécialisation Mandataire sécurité en IGH	237H	5360 €
Chef du service de sécurité SSIAP3 avec une spécialisation Responsable Unique Sécurité RUS ou Directeur Unique Sécurité DUS	237H	5360 €

Coordination SSI - Notice technique de Sécurité Incendie et d'Accessibilité - Organisme de formation

SARL au capital de 15 300 € RC Grenoble 453 739 328 Siret : 453 739 328 000 38 N° TVA intracommunautaire FR21453739328
N° de déclaration d'activité 82380391538 du 31/03/2006 Organisme de formation déclaré sous le n°82380391538
Agréé par le service interministériel de la Défense et la Protection Civile par arrêté n°2015 sous le numéro 38-0005



9, Rue du Tremblay
38130 ECHIROLLES
☎ 04 38 49 00 86
✉ batpi@batpi.com
<http://www.batpi.com>



Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

PROGRAMME DE FORMATION

Le programme de la formation de chef de service de sécurité SSIAP3 s'articule entre 7 pôles d'activités qui se complètent.

- 1 Le feu et ses conséquences
- 2 La sécurité incendie et les bâtiments
- 3 La réglementation incendie
- 4 La gestion des risques
- 5 Conseil au chef d'établissement
- 6 Correspondant des commissions de sécurité
- 7 Le management de l'équipe de sécurité
- 8 Le budget du service de sécurité

1. Le feu et ses conséquences •

- Le feu
- Comportement au feu
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Effectuer des relevés d'information de l'existant (configuration, câblages...)

2. La sécurité incendie et les bâtiments

- Matériaux de construction
- Etudes de plans
- Outils d'analyse

3. La réglementation incendie

- Organisation générale de la réglementation
- Classement des bâtiments
- Dispositions constructives et techniques
- Moyens de secours
- Visites
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

4. La gestion des risques

- Analyse des risques
- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

5. Conseil au chef d'établissement

- Information de la hiérarchie
- Veille réglementaire

6. Correspondant des commissions de sécurité

Les commissions de sécurité

7. Le management de l'équipe de sécurité

- Organiser le service
- Exercer la fonction d'encadrement
- Notions de droit du travail

Coordination SSI - Notice technique de Sécurité Incendie et d'Accessibilité - Organisme de formation

SARL au capital de 15 300 € RC Grenoble 453 739 328 Siret : 453 739 328 000 38 N° TVA intracommunautaire FR21453739328
N° de déclaration d'activité 82380391538 du 31/03/2006 Organisme de formation déclaré sous le n°82380391538
Agréé par le service interministériel de la Défense et la Protection Civile par arrêté n°2015 sous le numéro 38-0005



9, Rue du Tremblay
38130 ECHIROLLES
☎ 04 38 49 00 86
✉ batpi@batpi.com
<http://www.batpi.com>



Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

DECOUVRIR LES SPECIALISATIONS

Le programme de la formation de chef du service de sécurité et d'assistance à personne (SSIAP 3) permet en fin de cycle de se spécialiser dans un des domaines professionnels suivants :

- 1 Coordinateur des systèmes de sécurité incendie (SSI)
- 2 Mandataire sécurité en IGH
- 3 Responsable Unique Sécurité ou Directeur Unique Sécurité

1 Coordinateur des systèmes de sécurité incendie (SSI) (33h)

Un programme de formation qui permet aux stagiaires de maîtriser les différentes étapes de la mission de coordination SSI, de la phase de conception à la phase de réception

Ses domaines de compétences sont décomposés en 4 blocs d'activités qui regroupent chacune une liste de tâches importantes pour la bonne réalisation de ses missions :

- Bloc 1 :Conseils et études avant travaux : en Phase de Conception
- Bloc 2 :Suivis des travaux : Pendant la Phase Réalisation
- Bloc 3 : Réception et fin de travaux : La Phase de Réception
- Bloc 4 : Prévention et sécurité

Le titulaire est capable de:

- Planifier les projets de coordination lors de l'implantation d'une installation de détection,
- Analyser les risques liés à l'établissement et à ses activités,
- Préconiser le matériel adapté aux risques,
- Etablir les échanges avec bureau prévention des sapeurs-pompiers,
- Déterminer et implanter les zones de mise en sécurité sur plan,
- Apporter un rôle de conseil et matière générale de sécurité (désenfumage, cloisonnement, électricité,...).
- Assister et conseiller la Maîtrise d'œuvre,
- Animer les réunions de chantiers en lien avec sa mission,
- Etudier les plans d'architectes,
- Etablir le tableau de corrélation des différents dispositifs actionnés en rapport avec le Zoning effectué en phase de conception,
- Orchestrer la liaison entre les différents intervenants : Maitre d'œuvre, maitre d'ouvrage, bureaux d'études et de contrôles, ainsi qu'entre les entreprise intervenantes,
- Répondre aux interrogations et questions techniques des différents installateurs.
- Procéder aux essais réels et autocontrôles des installations,
- Rédiger le dossier d'identité du SSI,
- Rédiger le procès-verbal de réception des matériels,
- Assister le maitre d'ouvrage durant la visite de réception de la commission de sécurité.
- Rédiger une notice de sécurité,
- Rédiger un plan de prévention,
- Procéder à un audit complet des installations de sécurité,
- Rédiger un rapport d'audit,
- Proposer les solutions compensatoires aux problèmes liés à la sécurité,
- Choisir les entreprises agréés et installateurs,
Veiller au respect des obligations règlementaires et législatives relatives à la sécurité des biens et des personnes.

Coordination SSI - Notice technique de Sécurité Incendie et d'Accessibilité - Organisme de formation

SARL au capital de 15 300 € RC Grenoble 453 739 328 Siret : 453 739 328 000 38 N° TVA intracommunautaire FR21453739328
N° de déclaration d'activité 82380391538 du 31/03/2006 Organisme de formation déclaré sous le n°82380391538
Agréé par le service interministériel de la Défense et la Protection Civile par arrêté n°2015 sous le numéro 38-0005



9, Rue du Tremblay
38130 ECHIROLLES
☎ 04 38 49 00 86
✉ batpi@batpi.com
<http://www.batpi.com>



Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

2 Mandataire sécurité en IGH (21 heures)

Un programme de formation qui permet aux stagiaires de maîtriser les différentes étapes de la mission de mandataire sécurité en IGH, pour assurer les obligations qui incombent au propriétaire des immeubles de grande hauteur.

Ses domaines de compétences sont décomposés en 4 blocs d'activités qui regroupent chacune une liste de tâches importantes pour la bonne réalisation de ses missions :

Bloc 1 : Assister aux visites périodiques des commissions de sécurité

Bloc 2 : Vérifier que les dispositions relatives à la sécurité incendie sont réalisées par le propriétaire

Bloc 3 : Vérifier le bien-fondé des travaux ayant trait à la sécurité incendie qui sont suggérés par les entreprises de maintenance ou proposés par le syndic ;

Bloc 4 : S'assurer de l'existence et de la mise à jour du dossier technique amiante (DTA) de l'immeuble

3 Responsable Unique Sécurité RUS (21 heures)

Un programme de formation qui permet aux stagiaires de maîtriser les différentes étapes de la mission de RUS en ERP, pour s'assurer des obligations qui incombent aux exploitants des groupements d'établissement.

Ses domaines de compétences sont décomposés en 5 blocs d'activités qui regroupent chacune une liste de tâches importantes pour la bonne réalisation de ses missions :

Bloc 1 – Connaître le contexte réglementaire incendie en ERP

Bloc 2 – Assurer les missions administratives du RUS

Bloc 3 – Assurer les missions d'informations

Bloc 4 – Missions de contrôle du RUS

Bloc 5 – Assurer les missions de procédures d'évacuation

Le plus de cette formation

- Apporter une réponse pour assurer la fonction de Responsable Unique de Sécurité dans un regroupement d'ERP,
- Disposer des connaissances nécessaires et concrètes pour gérer les différentes missions de RUS au quotidien,
- Une approche réglementaire avec mise en situation,
- La méthodologie : mon expérience lors de mes missions de RUS, chargé de Sécurité et de relations avec les commissions de sécurité incendie de nombreux SDIS,
- Des réflexions et des réponses pratiques avec comme outil d'approche la réglementation incendie,
- Remise d'une clé USB avec le travail et les outils utilisés lors de la formation.

Formateur : SAPPEI Jean Pierre et BELLE régis : certifié SGS, inscrit sur DATADOCK

Coordination SSI - Notice technique de Sécurité Incendie et d'Accessibilité - Organisme de formation

SARL au capital de 15 300 € RC Grenoble 453 739 328 Siret : 453 739 328 000 38 N° TVA intracommunautaire FR21453739328
N° de déclaration d'activité 82380391538 du 31/03/2006 Organisme de formation déclaré sous le n°82380391538
Agréé par le service interministériel de la Défense et la Protection Civile par arrêté n°2015 sous le numéro 38-0005



9, Rue du Tremblay
38130 ECHIROLLES
☎ 04 38 49 00 86
✉ batpi@batpi.com
<http://www.batpi.com>



Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

LES PLUS BATPI

Les plus de la formation

- Vous choisissez une formation vous ouvrant de nouvelles perspectives professionnelles
- Vous travaillerez avec du matériel de sécurité incendie haut de gamme et dernière génération
- Vous accédez à de nombreuses ressources (ordinateurs, bibliothèque...)
- Vous bénéficiez d'une formation dispensée par des spécialistes, reconnus pour leur pédagogie et leur passion dans leur travail
- Vous profitez d'un centre où le taux de réussite est de 99% sur tous types de formations
- Vous partez avec une clé USB, contenant tous les documents vous permettant d'être opérationnel rapidement dans vos nouvelles fonctions

Notre expertise

- Des programmes conçus selon les réglementations en vigueur et une personnalisation de l'apprentissage
- Des formateurs sélectionnés pour leurs compétences métiers et leurs capacités de transmission

Nos valeurs

- **Le plaisir** : Ingrédient essentiel à toutes les actions de formation pour faciliter la qualité des apprentissages
- **La ténacité** : Parce que les compétences enseignées doivent être expérimentés dans le temps pour être acquises
- **Le professionnalisme** : Avec une sélection d'intervenants qualifiés et une veille constante sur les évolutions réglementaires

Coordination SSI - Notice technique de Sécurité Incendie et d'Accessibilité - Organisme de formation

SARL au capital de 15 300 € RC Grenoble 453 739 328 Siret : 453 739 328 000 38 N° TVA intracommunautaire FR21453739328
N° de déclaration d'activité 82380391538 du 31/03/2006 Organisme de formation déclaré sous le n°82380391538
Agréé par le service interministériel de la Défense et la Protection Civile par arrêté n°2015 sous le numéro 38-0005



9, Rue du Tremblay
38130 ECHIROLLES
☎ 04 38 49 00 86
✉ batpi@batpi.com
<http://www.batpi.com>



Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

AVIS STAGIAIRES

Avis stagiaires

Retrouvez ci-dessous les avis de stagiaires qui ont suivi leur formation chez BATPI

Claude P **avril 2018**

« Une bonne expérience au sein du centre de formation BATPI. Le formateur est très professionnel, un bon accueil. Les outils mis à notre disposition sont de technologies récentes et permettent de s'entraîner sur n'importe quel matériel que l'on pourrait trouver dans un établissement recevant du public ou immeuble de grande hauteur

Christophe C **juin 2018**

« Pour ma part, après une traversée du désert, j'ai décroché un poste de cadre, responsable sécurité chez Brico Dépôt à Vétraz-Monthoux (proche Annemasse), je devrais commencer en janvier...

De plus, comme un bonheur n'arrive jamais seul, j'ai eu les félicitations du rectorat de Dijon et des autorités (gendarmerie, sous-préfecture), pour l'élaboration de mon PPMS (Plan particulier de Mise en Sécurité de l'établissement scolaire).

Je tenais à te remercier pour la formation SSIAP3 et tous les outils que tu m'as apporté à la construction d'un document que je peux ainsi transférer sur d'autres sujets. »

Amira MF **juin 2018**

« J'ai appris beaucoup de chose en peu de temps, je te remercie pour la formation SSIAP 3.

Le contenu du stage est très bon, l'animateur aussi. Je reviendrais sans hésiter pour un autre stage.

Je recommande le centre de formation »

Jean-Philippe B **décembre 2018**

« Je remercie le centre de formation BATPI pour son accueil, pour la formation qui a répondu à mes attentes, pour le professionnalisme du formateur toujours prêt à nous écouter, nous encourager. Cela n'a pas été facile mais MERCI ! Je vous recommande »



9, Rue du Tremblay
38130 ECHIROLLES
☎ 04 38 49 00 86
✉ batpi@batpi.com
<http://www.batpi.com>



Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

› Quelle est la pédagogie utilisée pour l'apprentissage des compétences métiers ?

Chaque cours est centré sur l'expérience stagiaire et alterne apports théoriques et nombreuses mises en pratique.

› Quelles sont les ressources à disposition des stagiaires ?

Afin de favoriser la qualité des échanges et des apprentissages, BATPI permet l'accès à une bibliothèque complète et toujours à jour des dernières réglementations.

› Quel est le nombre de stagiaires par session de formation ?

Afin de garantir des formations de qualité, chaque « classe » se compose en moyenne d'un maximum de 6 à 8 stagiaires.

› Quels sont les dispositifs de financement des formations ?

Les financements de la formation continue sont nombreux (CPF, CIF, OPCA, Pôle emploi etc.). Ils dépendent de la situation des candidats (salarié, demandeur d'emploi, etc.) www.moncompteformation.gouv.fr.
Si ce n'est pas le cas, vous pouvez également payer votre formation en plusieurs fois sans frais.

Coordination SSI - Notice technique de Sécurité Incendie et d'Accessibilité - Organisme de formation

SARL au capital de 15 300 € RC Grenoble 453 739 328 Siret : 453 739 328 000 38 N° TVA intracommunautaire FR21453739328
N° de déclaration d'activité 82380391538 du 31/03/2006 Organisme de formation déclaré sous le n°82380391538
Agréé par le service interministériel de la Défense et la Protection Civile par arrêté n°2015 sous le numéro 38-0005